

TARIF DES "PETITES ANNONCES"

Deux sous le mot ; minimum de 50 sous. Quatre insertions pour le prix de trois.

Annonces classifiées en 10 pts. La ligne 10 centimes.

LE COLON

Fondé le 1er mars 1917

GRATUITEMENT

Nous annonçons gratuitement dans les notes locales et les courriers, les naissances, mariages, sépultures, et services anniversaires.

Les Imprimeurs de Roberval Ltée., Edit.-Prop.

Organe du Comté Lac St-Jean

Rédigé en Collaboration.

C'EST A SOUHAITER

L'expérience que l'on a faite, depuis quelques mois seulement, de l'institution des centres d'hygiène dans la province en coopération avec l'institut des Fondations Rockefeller, montre déjà des résultats merveilleux et il est à souhaiter ardemment que ces centres se multiplient. Cette institution a pour objet d'éclairer les populations sur les ravages des maladies contagieuses et surtout de la tuberculose, d'avertir des dangers qui courent et de permettre ainsi à la vie de nos populations de s'améliorer, de se fortifier et de se prolonger.

Le gouvernement, une fois, en mesure de profiter de cette institution, ne veut rien négliger pour en faire un moyen d'assainissement. On sait qu'après bien des démarches le Dr Alph. Lessard, chef du Service d'Hygiène de la province a obtenu, au nom du gouvernement de Québec, une somme de \$200.000.00 de la fondation Rockefeller destinée à l'étranger ; et immédiatement, il s'est mis à l'œuvre. Quelques semaines après il tentait une première expérience dans le comté de Beauce qui a maintenant son unité sanitaire. Un médecin, deux infirmières et un ingénieur sanitaire y ont commencé leur campagne d'éducation, de prévention et de conservation. Les comtés de St-Jean et d'Iberville suivront de près et, dans deux ou trois mois, nous dit-on, l'organisation sera en plein fonctionnement.

On sait qu'au Lac St-Jean il en est de même et que nous aurons, nous aussi, bientôt, notre unité sanitaire, grâce aux démarches du Dr Constant. Nos deux conseils de comté, comme l'on sait, ont décidé, dernièrement, d'imposer une légère taxe de 0.01 par \$100.00 d'évaluation pour se donner le droit à la Fondation Rockefeller. En même temps, un don annuel de la Cie Price et de la Cie Duke-Price, augmentera le montant requis. La grande industrie de notre région paiera donc le plus fort montant de la somme nécessaire. Les propriétés de ces diverses industries ayant une évaluation de plusieurs millions, le revenu de l'hygiène en sera augmenté d'autant chez-nous. Donc, on peut considérer que l'œuvre est déjà solidement assise dans notre comté. Et tous nous devons nous en réjouir. Elle grandira en proportion du développement industriel qui sera considérable.

LE TEMPS QU'IL FAIT

Des régions de Québec étaient encore, ces jours derniers, visitées par la neige qui est même tombée, en certains endroits, avec une furie d'hiver. Le froid règne en maître dans les villes comme dans les campagnes ; les poissons, les bienheureux poissons, sont en sécurité sous la glace qui recouvre les lacs de petite dimension... Et voilà un peu plus de deux mois que nous avons vu la date de l'arrivée officielle du printemps inscrite sur un feuillet du calendrier. Décidément, il y a quelque chose qui ne va pas dans la succession des saisons ; il semble y avoir là des faits anormaux, du moins, cette année. En tout cas, l'on se dit qu'il n'y a jamais la saison printanière n'a été aussi lente à venir et l'on proclame que c'est le record du printemps tardif.

On se trompe à demi ; il est curieux de constater que nous croyons toujours vivre présentement l'année la pire de notre vie sous tous les aspects et surtout sous le rapport du "temps qu'il fait". Nous ne nous souvenons jamais de l'année précédente qui, la plupart du temps, était pire que celle contre laquelle nous débâtons.

Les observations météorologiques les plus scrupuleuses faites à Québec nous permettent de constater que le chaud n'est généralement jamais plus hâtif que cette année. Admettons que nous soyons cinq ou six jours en retard sur tout, ce n'est pas la peine, vraiment de tant maugréer. Prenons par exemple, la saison de navigation ; elle s'est ouverte les tout premiers jours de mai, soit ! Or, ne sait-on pas que quatorze ou quinze fois depuis vingt-cinq ans, le premier navire de l'année n'est entré dans le port qu'après le 23 avril et que quatre ou cinq fois, pendant ces années, le vaisseau dont le capitaine gagnait la canne à pommeau d'or n'accostait à nos quais que le 29 ou 30 avril ? Il n'y aurait donc alors, cette année, qu'un retard de trois ou quatre jours au point de vue navigation.

Restons au Lac St-Jean où l'on maugré également contre le printemps anormalement tardif. La débâcle du lac se produit, depuis un temps immémorial, vers le 15 mai. Cette année, elle s'est faite le 17. Ce n'est pas la peine, vraiment !

Il y a eu des années exceptionnelles où l'on a orné sa boutonnière d'un brin de lilas à la fin de mai ; et il y a aussi des années également exceptionnelles où l'on a vu un pont de glace entre Québec et Lévis vers le 6 ou le 9 de mai. Ces exceptions, dans l'un et l'autre cas, confirment la règle ; et la règle c'est que mai, chez-nous, est le mois des préparatifs pour la belle saison qui commence véritablement avec juin.

D'après les observations météorologiques faites sous les auspices du gouvernement fédéral, durant les cinquante dernières années. Il est presque naturel qu'il tombe de la neige durant huit mois de l'année dans l'est du Canada ; que si, durant les premiers et les derniers de ces huit mois, il ne tombe pas de neige, nous subissons des froide anormaux, des

SOYONS PRUDENTS

On sait que l'année dernière, il n'y a pas eu à déplorer beaucoup de feux de forêts dans la province de Québec, grâce, évidemment, au temps qui a été plutôt humide et peu chaud, mais aussi grâce à l'excellent système de prévention qui avait été établi, l'année auparavant par le gouvernement provincial qui n'a pas hésité à dépenser de grosses sommes d'argent pour établir un département spécial de la protection des forêts contre le feu.

Grâce à ce système, partout où il y a eu à signaler des commencements de feu, celui-ci a été contrôlé, de sorte que nous n'avons pas eu à déplorer la moindre conflagration. Ce système a pu marcher, disons-le, grâce à la coopération intelligente des compagnies d'exploitation forestière.

Cette année, aucun incendie n'a encore été signalé dans les forêts québécoises ; il est vrai que la température ne se prête guère aux conflagrations, mais ce n'est pas toujours l'humidité et le froid qui ont empêché les grands feux des printemps précédents. En effet, malgré la neige encore dans les bois, plusieurs feux ont été signalés, depuis le commencement du printemps, en divers points de la province, mais, comme l'année précédente, ils ont pu être éteints immédiatement par les hommes du Service de la Protection.

Prenons donc la résolution, à la veille de la période la plus dangereuse, de coopérer activement, par notre vigilance surtout et par la prudence avec l'œuvre du Service de la Protection. Mettons-nous bien encore une fois dans la tête que la forêt est notre actif principal, notamment dans notre région qui fournit, pour sa part, tant de pâte à papier au monde entier.

ASSISES CRIMINELLES

A ROBERVAL Le 9 Juin prochain

Le procès de la femme Gallop et autres.

La semaine dernière nous avons annoncé un terme d'assises criminelles pour le 9 juin prochain. C'est chose définitivement décidée. Les jurés ont été assignés par le shérif M. Geo. Lévesque, et tous les officiers de justice sont nommés.

Ce sera probablement l'Hon. Juge Gibson, de Québec, qui présidera ce terme et M. R. Boissonneault, de cette ville, agira comme Greffier de la Couronne, assisté de M. Ois Gendron, Greffier, de Québec. Mre Armand Sylvestre de cette ville et Mre Valmore Bienvenue, de Québec, ont été nommés substitués conjoints de la Couronne. M. Nathanaël Boivin, de cette ville, a aussi été nommé officiellement sténographe français de la Couronne. Agira comme grand constable M. Horace-I. Dumais de Roberval.

Les causes suivantes doivent être entendues pendant ce terme : Paul-Emile Gauthier, de St-Joseph d'Alma, Aurèle Perron et John Belzile, de Roberval, ces trois causes pour vol. Celle d'Adolphe Bouchard, accusé d'attentat à la pudeur et enfin celle de la femme Gallop, pour meurtre.

vents glacés et des pluies froides qui ne sont pas plus agréables que des chutes intempestives de neige. A la rigueur, il n'y aurait même, dans notre district, strictement parlé, que trois mois sans la possibilité de neige, juin, juillet et août, car l'on a vu des chutes de neige en mai et en septembre. Nous ne parlons pas de la grêle qui peut nous arriver à la fin d'août.

Et malgré tout, nous avons le temps nécessaire pour assurer à notre existence et à notre vie, les fruits, les légumes les céréales et les fleurs, tout comme ailleurs, et nous pouvons avoir la consolation de nous dire, contrairement à ceux des pays tropicaux : "Si le printemps durait toujours on aimerait pas tant les roses."

C'est un plaisir, celui-là, qui nous est exclusif et, partant, plus agréable que d'autres.

La plus importante de ces causes est celle de Any Gallop qui a été accusée d'avoir empoisonné son mari avec de la strichnine, à St-Joseph d'Alma, dans le cours de l'été dernier. Lors de l'enquête préliminaire qui a eu lieu à Roberval l'an dernier, la femme Gallop n'avait pas d'avocat et n'a fait aucun plaidoyer en défense. Elle a été condamnée à subir son procès et est détenue dans la prison de Québec depuis ce temps. Elle sera ramenée à Roberval à la veille du terme et lors de son procès aux assises elle sera défendue par M. Allyn Taschereau, avocat, de Québec, nous dit-on.

Une autre cause non moins importante est celle d'Adolphe Bouchard, car l'enquête préliminaire a eu lieu à huit clos il y a quelques années déjà. Cette cause devait passer au dernier terme des assises criminelles qui a eu lieu à Roberval, mais l'accusé était absent, s'étant caché. Sera-t-il présent cette fois ? On l'ignore.

Il y aura peut-être aussi d'autres causes, car cette semaine 2 enquêtes préliminaires auront lieu devant le Magistrat de district, M. Robert Bergeron, et si les accusés sont condamnés à subir leur procès, ces causes passeront aussi à ce prochain terme d'assises.

Mariage à St-Félicien

Lundi dernier, le 24 mai, a été célébré en l'église de St-Félicien, le mariage de Mlle Georgette Laporte, autrefois de Roberval et maintenant de St-Félicien, fille de M. J. Geo. Laporte, avec M. Léonard Perron, fils de M. Nérée Perron, Maître de Poste de l'endroit. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par Rév. M. l'Abbé Perron, vicaire, à 54 hrs. Leurs pères respectifs servaient de témoins.

Pour la circonstance la mariée portait un costume tailleur bleu-marin, avec fourrure "renard croisé" et tenait un splendide bouquet de roses.

Immédiatement après la messe nuptiale, pendant laquelle un magnifique programme musical fut exécuté, les mariés et invités se rendaient chez M. Laporte où un repas froid leur était servi.

Les mariés sont partis ensuite pour un voyage à Québec et Montréal, où nos meilleurs vœux de bonheur les accompagnent.

DEGES A CHICOUTIMI

Au moment où nous allons sous presse nous apprenons avec regret, la mort de Dame Marie-Ange Cloutier, épouse de M. Adolphe Boulianne, avocat, de Chicoutimi, et fille de M. J. E. Cloutier, Courtier, de Chicoutimi. Mme Boulianne est décédée ce matin à l'âge de 22 ans. Elle était mariée depuis le mois de janvier dernier seulement. Ses funérailles auront lieu à Chicoutimi samedi matin à 94 hrs.

Il faut préserver nos routes !

Jamais depuis un grand nombre d'années, les saisons d'automne, d'hiver et de printemps ne furent aussi désastreuses pour les routes qu'en 1925-1926. Les longues pluies de l'automne de 1925, après avoir causé de graves détériorations, furent suivies immédiatement des froids de décembre et de janvier, qui n'apportèrent qu'une faible quantité de neige, et pendant lesquels le sol gela profondément. Après un printemps exceptionnellement tardif, les routes, presque découvertes partout, ont subi le dégel dans des conditions tout à fait défavorables. Les dommages sont très graves à maints endroits et le ministère de la voirie s'est vu obligé d'apporter certaines restrictions temporaires à la circulation des véhicules lourds et à la vitesse des véhicules de promenade.

CÈDRE A VENDRE

10,000 pieds de cèdre, sciés de différentes dimensions, à vendre à très bon marché. S'adresser à

GALARNEAU &
MORIN, Engr.
Roberval ville.

BRULAGE D'ABATIS

SON IMPORTANCE — SES DANGERS

Nous voici au temps du brûlage des abatis. La neige qui recouvrait nos terres est enfin disparue et nos colons vont bientôt se remettre à la besogne ardue du défrichement de leurs lots.

Nos gens sont, depuis longtemps, accoutumés à faire de la terre neuve en employant le feu. Pour préparer le sol à recevoir la semence, ils brûlent sur place tous les déchets nombreux auxquels le défrichement et l'abatage ont donné lieu. C'est là une pratique à laquelle ils tiennent beaucoup, parce qu'elle coûte peu d'efforts, qu'elle donne de rapides résultats et qu'elle produit un engrais capable d'assurer au sol une certaine vertu. Les cendres provenant du brûlage des déchets d'abatage et de défrichement, incorporées aux particules terreuses, témoignent de leur vertu par les substantielles récoltes que produit le sol sur lequel elles ont été répandues.

Le brûlage des déchets forestiers dans le défrichement rappelle, en quelque sorte, ce que l'on désigne en France sous le nom d'écobuage. Si ce brûlage est absolument nécessaire, puisqu'il prépare les voies à l'agriculture, il ne laisse pas d'être un procédé dangereux pour la forêt voisine, surtout dans notre province où le brûlage d'abatis est fait sur une grande échelle. Ce procédé de l'écobuage consiste en arrachage des herbes qui couvrent le terrain, puis en brûlage de ces herbes dont on répand les cendres sur le sol en guise d'engrais. A l'encontre de certains pays européens où les moindres bois, tels que branches, brindilles, trouvent acheteurs et emplois, les abatis de nos colons canadiens forment des masses considérables de branches que l'on tient nullement à conserver, surtout dans les centres de colonisation où les lots sont amplement boisés. L'on y consomme le bois ayant quelque valeur commerciale, brûlant parfois le jeune bois qui pourrait cependant servir au chauffage.

Dans notre province, il n'y a, à vrai dire, que les bois résineux ou bois mous qui trouvent facilement emploi. Les rivières sont là pour les amener à la scierie ou à l'usine que ces bois alimentent. Toutefois, leur exploitation ne va pas sans créer beaucoup de déchets puisque l'on évalue jusqu'à vingt pour cent du volume de l'arbre la quantité de matière ligneuse qui demeure en forêt lors de l'exploitation des billots de sciage. Dans les centres nouveaux de colonisation où les lots sont richement boisés, c'est un fait que l'utilisation de la matière première est incomplète puisque l'on détruit souvent bonne quantité de bois qui aurait une certaine utilité. Quant aux bois durs, ou bois francs, leur inaptitude à flotter au fil de l'eau jusqu'à l'usine, et l'absence de voies ferrées prochaines, les rendent à peu près inutiles, sauf comme combustible. Le colon défricheur se trouve assez fréquemment dans l'obligation d'en brûler sur place les tiges et rameaux.

Chez le colon canadien, les déchets à brûler forment des masses considérables qui seront, le vent et la sécheresse aidant, tôt consumés. Cette opération apparemment simple représente quelque difficulté, voir même du danger, car elle doit être menée à bonne fin, c'est-à-dire de manière à ne point détruire ce qui doit être sauvegardé. Savoir brûler les déchets amoncelés en abatis sans mettre le feu à la forêt voisine de ces abatis, voilà le grand, l'important problème.

Dans l'intérêt de l'agriculture, il est donc de grande nécessité que les terres propres à la colonisation soient défrichées, et que l'on ait recours à l'abatage des arbres qui recouvrent le sol et que l'on consacre à l'agriculture. Cette opération doit nécessairement être suivie du brûlage des déchets provenant de cet abatage, besogne représentant certains dangers si elle n'est point conduite avec méthode et grandes précautions. Si le gouvernement de notre province a reconnu qu'il y avait nécessité pour le colon de brûler ses abatis afin de l'aider

dans le défrichement de ses lots nouvellement acquis, il a aussi réalisé que cette opération pouvait causer quelque désastre si l'on n'y apportait point les précautions nécessaires. En inaugurant le système de permis de brûlage d'abatis, notre gouvernement protège le colon contre les dangers auxquels il s'exposerait si ses abatis n'étaient point brûlés avec méthode. Les désastres causés par faute d'abatis mal contrôlés, — ces désastres ne se sont-ils point malheureusement répétés, depuis nombre d'années, par toute la province, ailleurs comme chez-nous, — ont servi de leçon, et l'on a agi sagement en confiant la surveillance des abatis à brûler aux officiers du gouvernement appointés pour la protection des terres de la couronne contre le feu.

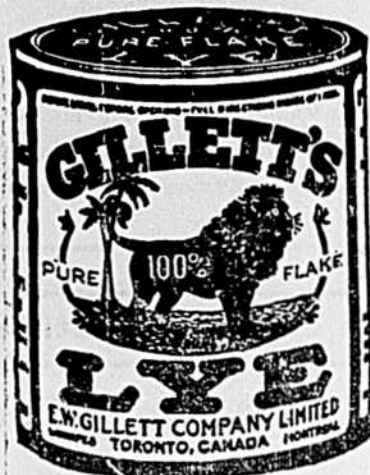
Nos colons ont bien compris l'importance de cette nécessité, et ce n'est qu'en faible nombre que l'on s'est récrié contre la prescription de la loi exigeant qu'autorisation spéciale soit au préalable obtenue pour brûler des abatis entre les 1er avril et 15 novembre. Soit dit en passant, cette autorisation spéciale n'est refusée que dans le cas d'exceptionnelle sécheresse, quand une conflagration est à craindre, ou lorsque les déchets d'abatage n'ont pas été disposés comme le veut la loi. N'est-elle, d'ailleurs, pas moins onéreuse que cette disposition de la loi ancienne qui défendait de façon absolue de mettre le feu aux déchets de défrichement pendant une certaine période de l'année ?

S'il arrive qu'on refuse aux colons l'autorisation de brûler leurs abatis, c'est que la sécurité publique l'exige. Ne l'oublions pas, l'intérêt particulier ne saurait ici primer, quand l'intérêt de toute une population se trouve en jeu. Sans doute, la défense d'allumer les feux d'abatis retarde les travaux de la terre, empêche quelques colons de faire de la terre neuve à l'époque qu'ils ont choisie, mais n'assure-t-elle pas la conservation d'une richesse dont la valeur ne fait que s'accroître et dont les colons eux-mêmes profiteront ?

Le brûlage d'abatis est indispensable au progrès de la colonisation. Le colon défricheur ne pourra faire terre neuve qu'en débarrassant son lot du bois qui l'encombre, et comme le moyen le plus expéditif, et le moins coûteux, de détruire les déchets provenant de son abatage est de les brûler à l'endroit même de son défrichement, il lui faut faire abatis qu'il brûlera en toute sécurité. Cette tâche a son côté pratique, mais, par contre, son côté dangereux si le colon ne se soumet point à la sagesse de la loi concernant le brûlage des abatis. Nous pouvons facilement nous figurer ce qui pourrait arriver s'il était laissé au bon ou mauvais gré de chacun, le soin de brûler ses abatis ; notre héritage national, la forêt, serait tôt ou tard la proie de l'incendie. Nous n'avons point à chercher bien loin pour réaliser les effets désastreux d'incendies causés par la coupable négligence de gens qui se faisaient fi de toute loi ayant trait à la protection des forêts contre le feu. Dans certaines régions de notre province, pour ne point parler d'ailleurs, où l'on considérait cette loi du brûlage d'abatis presque comme lettre morte, de vastes étendues de forêt ont été fait place à des terres arides où l'on ne rencontre, par-ci par-là, qu'une maigre végétation. L'incendie forestier n'y a laissé que terre inculte, indice de ses irréparables ravages.

Le danger de brûlages d'abatis mal contrôlés menace, en plus de notre héritage national, nos biens individuels. Nous exposons le bois qui reste dans notre district au ravage de l'incendie, et dût-il se propager nous exposons aussi nos habitations, le bois et les habitations de nos voisins ; plus encore, nous exposons nos propres vies. Si nous nous souvenons bien, dans une certaine localité de notre province, de braves colons assistèrent, lors d'une grande conflagration forestière, à l'incendissement de tout leur avoir, et terrifiés, ne purent porter secours à quelques membres de leurs familles qui furent brûlés à mort au milieu de la forêt, dont ils avaient gagné subsistance.

Nous ne pouvons jamais être trop prudents. Il vaut mieux s'incliner devant les exigences de nos lois que d'avoir à exprimer, après le désastre, de vains regrets. Nous en bénéficierons, chacun de nous, et notre belle province n'en sera que plus prospère.

UN PRODUIT
CANADIEN

FABRIQUE PAR
LA CIE. E. W. GILLETTE LTEE.
MONTREAL TORONTO
QUEBEC

LA QUESTION
ROMAINE

Une lettre d'Aventino

Le distingué correspondant de l'Action française de Paris, Aventino, adresse de Rome à son journal (Sévrier) l'importante mise au point suivante touchant les relations actuelles entre le Vatican et Mussolini :

On se rappelle qu'au jour de son élection au souverain pontificat, Pie XI, brisant avec la tradition établie par Pie IX, Léon XIII, Pie X et Benoît XV, donna la bénédiction solennelle *urbis et orbis*, non pas à l'intérieur de la basilique vaticane, mais de la loggia extérieure, comme cela se faisait au temps du pape, avant 1870. Le gouvernement italien en avait été avisé les troupes, massées sur la place St-Pierre, rendirent les honneurs au Souverain Pontife, et l'on crut que la question romaine était réglée.

C'était aller un peu vite et se contenter de trop peu. Quelques mois plus tard, Pie XI n'ayant pu franchir la petite distance qui sépare de son palais le terrain sur lequel les Chevaliers de Colomb venaient d'édifier des œuvres de jeunesse au profit des petits Romains catholiques, il pria les deux cardinaux américains venus à Rome pour recevoir le chapeau et inaugurer en même temps ces œuvres de dire à leurs compatriotes, à leur retour en Amérique, que le Pape n'était pas libre, puisqu'à deux pas du Vatican il ne pouvait présider à l'inauguration d'un établissement que la générosité du nouveau monde venait de mettre à son service. L'allocation consistoriale de décembre dernier ne fut pas moins nette. Pie XI admira la facilité, l'ordre avec quoi les catholiques de tous pays avaient pu défiler en cortèges et en processions dans les rues de la Ville Eternelle, se rendant sans aucun inconvénient d'une basilique à l'autre pour les visites jubilaires, et il souligna le contraste douloureux établi par la claustration forcée où l'état de choses actuel le retient, lui,...

A ne voir en tout cela, que des protestations de forme, on risque d'oublier le fond. La mort et les funérailles de la reine Marguerite en ont donné une preuve. Un journal très répandu raconta que Sa Sainteté avait envoyé une bénédiction in articulo mortis à la reine. On annonça que toutes les églises de Rome sonneraient le glas durant le défilé du cortège funèbre. Le silence de la presse catholique gouvernementale sur le point de la dite bénédiction n'est pas fait pour en accréditer la véracité. Quant à la sonnerie des cloches... vraiment nous n'en-

tendâmes que celle du Capitole.

Tout cela n'était qu'une préface. Voici qu'après les funérailles, on reprocha à l'Osservatore Romano d'avoir révoqué le compte-rendu de l'enterrement de la reine "aux modestes proportions d'une demi-colonne", parmi les événements de la chronique locale, et cela par un inconcevable "oubli du devoir de la gratitude et de la reconnaissance."

L'Osservatore se contenta de répondre qu'on ne pouvait lui reprocher "aucune inconvenance en face du deuil du pays, lequel deuil trouva même dans ses colonnes un chrétien écho."

Sur ces entrefaites surgit la question de la réforme de la législation ecclésiastique. L'Osservatore convient loyalement que la législation à l'étude comporte des améliorations sur la situation précédente. Mais il ajoute qu'il faudrait un accord entre Pierre et César pour que l'on pût traiter équitablement des questions intéressant les deux parties... que ce qui est proposé est loin "de représenter ce qui serait nécessaire pour une complète réparation et une totale pacification religieuse du pays". Et il précise disant qu'il s'agit d'abolir la loi des garanties, de pourvoir le Saint-Siège de cette situation de pleine liberté et indépendante à laquelle il a un droit indescriptible, et alors, mais alors seulement, "de réformer toutes les lois injustes, avec l'accord des deux autorités." Cela devint l'occasion d'une nouvelle polémique. On en vint aux attaques personnelles, et chacun sait que le cardinal secrétaire d'Etat fut pris à partie personnellement.

Le nouveau journal Regime Fascista, dirigé par Roberto Farinacci, secrétaire général du parti fasciste, se signala par son appétit en cette circonstance. La violence des journaux contre le cardinal Gasparri fut telle que le Souverain Pontife lui-même écrivit à son secrétaire d'Etat la lettre très significative que l'Action française a déjà publiée et où Pie XI, en affirmant qu'il ne sépare pas sa cause de celle du cardinal, prend pour lui-même les injures adressées à celui-ci. Le même jour, les membres de la Giunta centrale de l'Action catholique se rendaient chez le cardinal pour lui exprimer leur douleur "des offenses fai-

tes à sa personne et à la très haute dignité de sa charge, interprétant ainsi les sentiments de tous les catholiques italiens lesquels sont profondément navrés des irrévérences adressées à un Prince de l'Eglise, et des attaques contre le collaborateur du Saint-Siège dans le gouvernement de l'Eglise". L'Osservatore Romano avait simplement répondu par ces lignes brèves mais explicites : "L'attaque que Regime Fascista s'est permis de faire, relativement à notre note sur le

EFFORTS (Tours de Reins)

Tout effort, même dans les événements ordinaires de la vie, est dangereux. Raison de plus lorsque les efforts sont violents et qu'ils sont causés par des accidents graves. Evitez de subir un effort qui vous terrasse, mais si toutefois vous avez ce malheur, rappelez-vous ce que les

PILULES MORO
pour les Hommes

ont fait pour M. L'Abbé :



M. Willy L'Abbé

"J'ai souffert pendant dix ans du mal de reins et je ne pouvais travailler comme bûcheron qu'avec peine; parfois j'étais complètement incapable de faire mon travail. J'ai contracté ce mal de reins en faisant un effort violent pour me dégager de sous un arbre qui était tombé sur moi et qui m'emprisonnait sous ses débris. J'ai porté des emplâtres de plusieurs marques et toujours sans soulagement. Un camarade me conseilla de prendre les Pilules Moro et c'est ce que j'ai fait. A ma très grande surprise, après dix jours de traitement, je me sentais déjà soulagé. J'ai continué l'emploi des Pilules Moro pendant un an et je suis redevenu bien portant. Lorsque je me sens fatigué, j'en prends et leurs bons effets ne tardent pas. Les Pilules Moro m'ont sauvé la vie et je leur suis très reconnaissant. M. Willy L'Abbé, 139, School St., Berlin, N. H.

Les hommes qui sont appelés à faire des efforts fréquemment doivent se prémunir contre tout danger en prenant de temps à autre les Pilules Moro qui seront toujours leur meilleur soutien.

Les Pilules Moro sont en vente partout. Nous les envoyons aussi par la poste sur réception du prix, 50 sous la boîte. Compagnie Médicale Moro, 1566, St-Denis, Montréal

Connaître
sa situation

LA souche de ses chèques, ce fermier inscrit un mémoire de chaque compte; pour vérifier l'état de ses affaires, il a un autre moyen, à savoir: les écritures de son livre de banque, où apparaissent toutes les sorties et rentrées de fonds. En un clin d'oeil il peut dire quand il a payé tel ou tel compte, à quelle époque tel ou tel débiteur s'est libéré; il n'a qu'à consulter son livre de banque.

S'il est pressé, point n'est besoin d'aller à la ville pour ses affaires. Un chèque à la poste fait tous les paiements nécessaires; les dépôts se font également par correspondance.

De nos jours, la banque est l'intermédiaire le plus sûr, le plus efficace et le plus avantageux.

Banque de Montréal

Fondée en 1817

L'actif dépasse \$750,000,000

Consultations gratuites, leurs avantages

L'hésitation n'a plus sa raison d'être quand une femme anémiée, affaiblie, épuisée par les devoirs de son état, sait que les

PILULES ROUGES

Pour les Femmes Pâles et Faibles

constituent le traitement le plus économique qui soit pour combattre efficacement ses maux et que les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, spécialisés dans le traitement des maladies des femmes, ont aidé de leurs conseils gratuits des milliers de femmes à refaire leur santé.



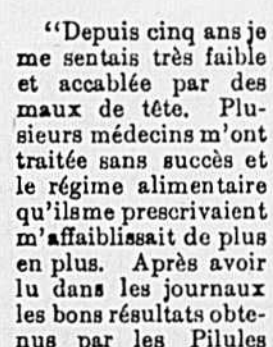
Mme E. Leblanc

"Pendant trois ans j'ai éprouvé des douleurs à l'estomac, au foie, j'avais le cœur très faible, souvent les membres engourdis et de forts maux de tête. Je me sentais bien malade et je m'inquiétais parce que je devais travailler. J'avais souvent lu dans les journaux tout le bien que les PILULES ROUGES faisaient aux femmes faibles et épuisées et je m'en suis procuré quelques boîtes que j'ai prises en même temps que je me reposais un peu plus. Je me suis vite remise en bonne santé, j'ai pu reprendre mon travail et depuis je me porte très bien". Mme E. Leblanc, 105, Rose-de-Lima, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES aux femmes, par lettres ou à nos bureaux, 1570, rue Saint-Denis. (N. B. Le No 274 n'existant plus à cause du changement fait par la ville). Nos médecins sont à votre disposition tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses). Vous serez satisfaites des conseils qu'ils vous donneront pour rien. Il vous est impossible de vous soigner à meilleur marché.

AVIS: Soyez énergiques pour votre santé. Refusez les substitutions au cent, soit en bouteilles ou en boîtes de carton. Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles sont dans des boîtes de bois, l'étiquette porte un No de contrôle et le nom de notre compagnie. Les indications de notre médecin dans la circulaire sont précieuses, suivez-les bien. Chez tous les marchands ou par le poste sur réception du prix, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE Ltée, 1570, rue St-Denis, Montréal.



Mme Augustin Gosselin

"Depuis cinq ans je me sentais très faible et accablée par des maux de tête. Plusieurs médecins m'ont traité sans succès et le régime alimentaire qu'ils me prescrivaient m'affaiblissait de plus en plus. Après avoir lu dans les journaux les bons résultats obtenus par les Pilules Rouges et le retour à la santé de femmes qui éprouvaient les mêmes maux que moi, j'ai décidé d'en faire l'essai. Leur effet ne s'est pas fait attendre: tout de suite je me suis sentie mieux. Je constate que les Pilules Rouges me font beaucoup plus de bien que tous les autres remèdes que j'ai pris et qui me coûtaient si cher. Les Pilules Rouges ont augmenté mon appétit et doublé mes forces et bien que je sois âgée de 72 ans, je puis faire tout mon ouvrage seule, ce qui me serait impossible sans le secours de ces incomparables pilules". Mme Augustin Gosselin, P. O. Chisholm, Me.

L'arome

qu'exhale

LE THÉ

"SALADA"

F20

révèle la qualité parfaite de la feuille.

L'excellence de cette qualité ne varie jamais.

Etiquette brune, 75c. - Mélange Orange Pekoe, 85c.

projet de réforme de la législation ecclésiastique en Italie, est de celles auxquelles on ne répond pas. Tout au plus pouvons-nous rappeler le dictionnaire français: Tu te faches, donc tu as tort."

On conclura aisément de tout cet exposé que la Question Romaine est loin d'avoir avancé ces temps-ci. Que l'Italie désire la voir résolue, cela se comprend sans peine. Mais la question n'est pas purement italienne, on l'oublie trop. Le Souverain Pontife est "le Chef visible de toute l'Eglise", et son indépendance intéresse les trois cent millions de catholiques répandus sur la surface du globe.—S. I. C.

AVIS

Province de Québec, District de Roberval, Cour Supérieure, No. 5146.

DAME BLANCHE EMMA MARTEL, de l'endroit appelé Roberval, épouse commune en biens de Léon Lavoie, cultivateur, du même lieu, dûment autorisée à ester en justice en la présente cause

demanderesse

vs

Le dit Léon Lavoie

défendeur

Une action en séparation de biens a été instituée par la demanderesse contre le défendeur:

Roberval, 18 mai, 1925.

LEFEBVRE & LEFEBVRE
procès de la demanderesse.

L'immense capacité des dépôts
permet en tout temps d'avoir en
main des quantités considérables
de Ciment "Canada" bien mûri

Les personnes expérimentées reconnaissent la valeur du ciment bien mûri, par conséquent ils exigent le ciment "Canada."

Ils savent que les manufacturiers ont des facilités de fabrication et d'emmagasinage, en grande quantité, ce qui leur assure non seulement une qualité supérieure mais aussi une livraison prompte.

Ces quantités immenses de ciment bien mûri sont emmagasinées dans la Province de Québec, ceci assure une livraison prompte aux vendeurs de ciment Canada. Tout cela vous assure un service parfait.

Profitez-en et évitez les délais, de plus vous avez l'assurance de recevoir un ciment de qualité uniforme.

LE BETON
CANADA CIMENT
EST PERMANENT

Nous avons un bureau de renseignements pour tout ce qui concerne le béton. Ce bureau est à votre disposition, sans frais. Ecrivez-nous si vous désirez des informations techniques ou autres.

Canada Cement Company Limited

Edifice Canada Cement Company
Carré Phillips Montréal

Bureaux des Ventes: Montréal Toronto Winnipeg Calgary

LAPORTE MARTIN, LIMITÉE



LA BOITE
CONSERVE
L'AROME



Ces pyramides en miniature sont la perfection de la forme et de la saveur et les délices du palais. Centre exquis en crème riche et onctueuse. La couverture "G.B." est spécialement soignée.

Demandez les Opéras de GANONG

GB

CHOCOLATS,
Ganong's

Mal de tête chronique

"Je souffrais depuis vingt ans de maux de tête et plus je vieillissais, plus le mal empirait", écrit M. J. Fiscabini de Harmony, Calif. "Après avoir essayé toutes sortes de remèdes, j'ai lu un article au sujet du Novoro et en ai fait l'essai. Voici quatre ans de cela. Ce remède m'a entièrement soulagé de ce tourment." Ce vieux remède composé d'herbes corriges l'action lente et irrégulière des organes de digestion, d'excrétion et de sécrétion, débarrassant ainsi le système de ses impuretés et fortifiant le corps entier. Contrairement aux autres remèdes il n'est pas vendu chez le droguiste mais fourni directement par le Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

En vente chez M. Armand Lacombe, Roberval.

L'ELIXIR TONIQUE
du Dr
MONTIER

Tout pharmacien vous dira que c'est le meilleur des toniques, qu'il en connaît la composition et les effets. L'Elixir Tonique du Dr Montier est le plus puissant reconstituant de tout le système. Il est excellent au goût, il excite l'appétit. Une bouteille suffit pour un traitement de six semaines.

En vente chez

A. GAUDREAU Lac-Bouchette
J. E. THIVIERGE, St-Félicien
PAUL MOREL, Mistassini
H. LAROCHE, Mistassini
A. FRIGON, Normandin
DENIS DARVEAU St-Méthode
EUGENE BOIVIN, St-Jos.-d'Alma

HORAIRES DU CHEMIN DE FER

Départ des convois de St-Félicien pour Québec

8.10 A. M. tous les jours, Dim. excepté 8.50 P. M. le dimanche seulement.

Pour CHICOUTIMI

1.50 p.m. tous les jours, Dim. excepté. 4.05 A. M. le dimanche seulement.

DEPART DE ROBERVAL

Pour QUÉBEC

9.20 A. M. tous les jours, Dim. excepté. 9.43 P. M. le dimanche seulement.

Pour CHICOUTIMI

3.00 P.M. tous les jours, Dim. excepté. 4.57 A. M. le dimanche seulement.

Pour ST-FÉLICIEN

11.30 A. M. et 5.05 P. M. tous les jours, Dim. excepté.

6.28 A. M. et 11.23 P. M. le dimanche seulement.

L'arrivée des Trains à Roberval

De QUÉBEC

5.05 P. M. tous les jours, Dim. excepté. 6.28 A. M. le dimanche seulement.

De CHICOUTIMI

11.30 A. M. tous les jours, Dim. excepté. 11.23 P. M. le dimanche seulement.

De ST-FÉLICIEN

9.20 A. M. et 3.00 p.m. tous les jours, Dim. excepté.

4.57 A. M. et 9.43 P. M. le dimanche seulement.

Remarque que le train de nuit circule entre Québec et Chicoutimi tous les jours à l'exception du dimanche, de Québec, et du samedi soir, de Chicoutimi.

Prend effet le 2 MAI 1926.

Pour tous autres renseignements on est prié de s'adresser à

C. A. Levesque,

Chief de gare

Roberval

Cartes Professionnelles

LOUIS-H. BRASSARD L.L.L.

Avocat et Procureur

ROBERVAL, QUÉ.

BUREAU ET RÉSIDENCE EN FACE DU CHÂTEAU ROBERVAL

JOSEPH-ALFRED DION, L.L.L.

Avocat

St-Félicien, Lac St-Jean.

Bureau près de la Banque Canadienne Nationale.

HEURES DE BUREAU

9 A.M. À 5 P.M.

TÉLÉPHONE CENTRE

BOITE POSTALE 130

CLINIQUE DENTAIRE DU

DR J.-E. GAGNON, L.C.D.

CHIRURGIEN-DENTISTE

SPÉCIALITÉS :

PONTS MOBILES ET HYGIÉNIQUES
EN OR DE 22 K. ET EN
PLATINE.DENTIERS EN OR DE 22 KARATS
CELLULOÏD, ALUMINIUM
POUSSIERE D'OR, ÉBONITE, ETC.

TRAITEMENTS À DOMICILE

ROBERVAL,

LAC ST-JEAN

ARMAND BOILY, L.L.L.

Avocat

ROBERVAL P. Q.

T. L. BERGERON, L.L.L.

Avocat et Procureur

Roberval, P. Q.

ARMAND SYLVESTRE L.L.L.

Avocat

Roberval, P. Q.

DR. J. J. O'NEIL, M. D. V.

Chirurgien-Vétérinaire

Roberval, P. Q.

Téléphones : Centre et Daïuc

ERROL LINDSAY,

Notaire,

ROBERVAL P. Q.

HUDON & LEVESQUE

NOTAIRES

P.A. HUDON, L.L.L. ROBERVAL
Léonée LEVESQUE, L.L.L.Prêts sur hypothèques, achats et ventes
de contrats, placements et admini-
stration de capitaux.

L.-P. TROTTIER, O. D.

Optométriste-Opticien

Spécialiste en examen de la vue

Diplômé du collège d'Optométrie de Montréal

Membre de l'Association des Optométristes et
Opticiens de la province de Québec et de l'A-
merican Optometric Association de New-York.

JONQUIÈRES, P. Q.

Heures de bureau : de 9 hrs. a. m.

à 7 1/2 p. m. tous les jours de la

semaine.

Téléphone centre.

LEFEBVRE & LEFEBVRE

Avocats

Thomas Lefebvre..... Roberval

Jules Lefebvre...St-Joseph d'Alma

Le Docteur Leon Leduc

Chirurgien-Dentiste

ST-FÉLICIEN,

Lac St-Jean

Bureau chez M. JOS. DELISLE

TRAVAUX DENTAIRE

DE HAUTE QUALITÉ.

Extraction des dents sans douleur au moyen
d'un procédé moderne et efficace.ATTENTION SPÉCIALE AUX GENCIVES
MALADES.

Pacifique Canadien

Modifications dans le Service des Trains

— Entre —

QUEBEC ET MONTREAL

DÉPARTS DE QUÉBEC, (Gare du Palais)

"LOCAL DE TROIS-RIVIÈRES" 8.00 a.m., dimanche seulement

Arr. Trois-Rivières 10.25 a.m.

"L'EXPRESS DE JOUR", 7.00 a.m., dimanche excepté. Arr.

Montréal (Gare Viger) 12.35 p.m.

"LE FRONTENAC", 12.30 p.m. tous les jours. Arr. Montréal

(Gare Windsor) 5.15 p.m.

"LOCAL DE TROIS-RIVIÈRES", 3.10 p.m. dimanche excepté

Arr. Trois-Rivières 5.35 p.m.

"LE VIGIER", 4.00 p.m. tous les jours. Arr. Montréal (Gare Vi-

ger) 8.45 p.m.

"L'EXPRESS DE NUIT", 11.30 p.m. tous les jours. Arr. Mont-

réal (Gare Viger) 5.50 a.m. et (Gare Windsor) 6.30 p.m.

ARRIVÉES À QUÉBEC, (Gare du Palais)

"L'EXPRESS DE NUIT", 6.15 a.m., tous les jours. Dép. Mont-

réal (Gare Windsor) 11.15 p.m., et (Gare Viger) 11.40 p.m.

"LOCAL DE TROIS-RIVIÈRES", 9.00 a.m. dimanche excepté

Dép. Trois-Rivières 6.35 a.m.

"LE FRONTENAC", 2.00 p.m. tous les jours. Dép. Montréal

(Gare Windsor) 9.15 a.m.

"LE VIGIER", 8.45 p.m. tous les jours. Dép. Montréal (Gare Vi-

ger) 4.00 p.m.

"LOCAL DE MONTREAL", 9.20 p.m. tous les jours. Dép. Mont-

réal (Gare Viger) 2.30 p.m.

L'Heure solaire régit le mouvement de tous les trains, pour convertir

à l'heure avancée, ajouter une heure.

Renseignements supplémentaires sur demande aux bureaux des bil-

lets : -39 rue St-Jean, tél. 2-0093; Château Frontenac, tél. 2-1840

et Gare du Palais, tél. 2-0093.

C.-A. LANGEVIN, Agent du Trafic-Voyageurs, Représen-

tant toutes les lignes de navigation océanique. - Gare du

Palais, Québec.

ou à

R.-G. AMIOT, Agent de District, Trafic-Voyageurs, Gare

Windsor, Montréal.

PAINKILLER

Crampes - Entorses - Frissons

Le Voyage Transconti-
nental de l'UniversitéTout indique que cette seconde
excursion sera un grand succès

Jamais, croyons-nous, avant que l'Université de Montréal prenne l'initiative d'organiser ses voyages à la Côte du Pacifique, a-t-il été offert aux Canadiens de langue française une pareille occasion de visiter le Canada en d'aussi avantageuses conditions. Confort, économie, intérêt, variété dans les moyens de transport, agréables compagnons parlant la même langue et ayant une mentalité commune, ce sont là les principales caractéristiques de l'excursion transcontinentale annuelle de l'Université, une excursion qui se recommande tout spécialement à ceux qui veulent passer des vacances charmantes et hautement instructives.

Notre grande université montréalaise a voulu faire œuvre d'éducation, en prenant sous sa tutelle cette entreprise touristique nouveau genre. Elle ne pouvait certes être mieux inspirée. Car les Canadiens de langue française

se ne se doivent-ils pas de connaître d'abord le Dominion avant d'aller voyager dans les pays étrangers ? Et dans cette campagne d'éducation sur les choses canadiennes, c'est à ceux des classes dirigeantes de notre population à donner l'exemple ; à nos politiciens, à nos professeurs et instituteurs, à notre clergé, à nos professionnels, industriels et commerçants, enfin, à tous ceux qui portent intérêt au Canada, à son histoire, son développement, ses industries, ses ressources et ces beautés scéniques.

Ce second voyage transcontinental de l'Université, qui promet cette année de remporter un succès considérable, permettront à ceux qui le feront de traverser nos vastes territoires de Montréal jusqu'à la Côte du Pacifique, et

de visiter en cours de route les centres et les villégiatures les plus intéressants du pays. Durant trois semaines exactement, les heureux excursionnistes voyageront par train spécial, bateaux et automobile dans six provinces du Dominion ; ils rouleront pendant des jours entiers dans les vastes prairies de l'ouest, ils franchiront les gigantesques Montagnes Rocheuses et traverseront au retour les Grands Lacs canadiens, de Fort-William à Port McNicoll. En 21 jours, ils auront couvert, en mettant à contribution presque tous les moyens de comotion modernes, la distance considérable de 6554 milles. Et pourtant, durant ce temps, ils auront pu s'arrêter à Winnipeg, Regina, Moose Jaw, Calgary, Banff, Indermere, Nelson, Penticton, Vancouver, Victoria, Revelstoke, Lac Louise, Banff, Edmonton, Saskatoon, Fort-William, Toronto et Niagara. Ils auront surtout eu le temps d'admirer tout à leur aise les splendides panoramas

des Rocheuses et de la Côte du Pacifique.

M. le Chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal, aura cette année la direction personnelle de l'excursion de l'Ouest ; il est très enthousiaste du projet et très confiant quant à son succès. Les demandes de renseignements ne cessent d'affluer à l'Université depuis quelques semaines, et chaque jour, des adhésions nouvelles viennent grossir le total de celles déjà reçues.

Le train mis à la disposition des excursionnistes de l'Université, train du plus grand luxe, n'offre qu'un nombre limité de places. Ceux que le projet intéresse feraient donc bien de se hâter s'ils veulent être bien servis. Les compartiments et salons sont déjà presque tous enlevés et l'on est actuellement à disposer des lits bas et haut des wagons-lits ordinaires. Le train ne pourra prendre guère plus de 150 voyageurs.

Vente par le Shérif

Cour Supérieure, de Roberval, No 4965.

JOSEPH GAUTHIER, de Saint-Joseph-d'Alma, vs JOSEPH LE-PAGE, de la paroisse de Desbiens Mills, défendeur, à savoir :

Un emplacement situé en la paroisse de Saint-Félicien, de forme irrégulière, faisant partie du lot de terre numéro quatre du premier rang, aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton Parent, maintenant connu et désigné comme faisant partie du lot numéro quatre-B (Ptie No 4-B), du même rang et cadastre officiel, mesurant deux cent soixante pieds de front sur la route du pont, et autant à la profondeur, en front sur un profondeur de cent vingt-cinq pieds le long de la rivière Ashuapmouchouan, et soixante pieds le long de la ligne de Sieur Joseph Blouin, le tout plus ou moins, et sans garantie de mesure précise, et compris dans les bornes suivantes : vers le nord-ouest, à la route conduisant au pont Carbonneau, au sud-ouest à la rivière Ashuapmouchouan, à la profondeur au lot numéro trois, au nord-est à la ligne séparant le terrain présentement vendu de celui de sieur Joseph Blouin, laquelle ligne se trouve située à cent pieds de la ligne du chemin de front du dit rang - avec bâtisses dessus construites et dépendances.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Félicien, MARDI, le QUINZIÈME jour de JUIN prochain (1926), à DIX heures de l'avant-midi.

Bureau du shérif,
Le shérif
GEO. LEVESQUE
Roberval, 10 mai 1926.

Vente par le Shérif

Cour Supérieure, de Roberval, No 5057.

ANDRÉ BOUCHARD, et DAME ILDA GIRARD, épouse actuelle du susdit André Bouchard, en leur qualité de tuteurs conjoints demandeurs - qualité ; vs XAVIER MARTIN, de Saint-Prime, cultivateur, défendeur, à savoir :

Le lot de terre maintenant connu et désigné sous le numéro vingt-deux (22), des plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le premier rang du canton Ashuapmouchouan - avec les bâtisses dessus construites, appartenances et dépendances. Cependant sauf à en distraire le terrain appartenant au chemin fer.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Prime, MARDI, le QUINZIÈME jour de JUIN prochain (1926), à ONZE heures de l'avant-midi.

Bureau du shérif
Le shérif
GEO. LEVESQUE
Roberval, 6 Mai 1926.

A VENDRE

Deux lots de terre, dont un situé en face de l'Eglise, avec maisons, étables et granges. Bon marché pour un prompt acheteur.

S'adresser à
HENRI GRENON
Dequen Nord

Crème à la Glace

Toujours en magasin Crème à la glace de Québec, chez Jos LAROCHE Roberval

La loi permet
l'importation des
Bières et Porter
pour usage
personnel.

Malgré que la prohibition existe dans votre place, tout citoyen a le droit d'acheter de tout épicerie licenciée de la Province, les Bières, Porter ou Lager dont il a besoin pour son usage personnel, et se les faire expédier directement à son adresse, soit par expresse ou par fret.

En vous adressant à aucun des épiciers licenciés, à Québec, vous recevrez des formules de commandes avec listes de prix des CÉLÈBRES BIÈRE ET PORTER BOSWELL, et ils s'occuperont de remplir promptement toutes commandes.

QUELQUES LICENCIÉS: Adj. Drouin, 361 rue St. Paul; Ls. Mercier & Cie, 117 rue St. Paul; P. L. Turgeon, Engr., 15 Marché Finlay; Fys. Bourret, Engr., 145 rue St. Paul; J. P. Guy, Engr., 152 rue St. Paul; J. A. Beaudet, 20 Marché Champlain. J. R. Garneau, 37 Sous le Fort; Jos. Belanger, 363 St. Paul.

LA BRASSERIE BOSWELL,
La première Brasserie au Canada,
Fondée en 1868.

THE NORTHERN
ASSURANCE CO., LIMITED
OF ENGLAND

"Strong as the Strongest"

Fonds accumulés excédant \$75,000,000.

INCLUANT \$4,008,637. CAPITAL PAYÉ.

Lewis Building,

17 Rue St-Jean,

MONTREAL

ALEX. HURRY, Gérant.

CHS. N. DUMAIS,

AGENT LANCER

Roberval, P. Q.

Règlement prompt et libéral en cas de perte.

REPAS ! REPAS !

Lorsque vous êtes de passage à Roberval, venez prendre vos repas chez

Jos LAROCHE
Roberval

Employez les
SCIES
SIMONDS

Débitent 10% de plus de bois avec moins d'ouvrage que toute autre scie.

SIMONDS CANADA SAW CO., LTD.

MONTREAL

VANCOUVER, ST-JEAN, N.B.,

TORONTO

J. H. Lalancette
MARCHAND-GENERAL

Marchandises sèches—Hardes faites
Chaussures—Épicerie—Provisions
et Ferronneries.

ROBERVAL,

:::

P. Q.

J. E. POTVIN

Roberval

Marchand en Gros et Détail



CHARBON ANTHRACITE

Épicerie, Provisions,
Ferronneries, Vaisselle,
Matériaux de Construc-
tion.— Peinture et Ver-
nis de toutes sortes.

Grains et Graines.

Vendons les Pneus et

Tubes "DOMINION" de

toutes grandeurs.

L'Orangeade
par Excellence

Le jus des plus savoureuses oranges de l'Espagne, du sucre de canne de la plus haute qualité, et de l'eau limpide jaillissant de notre puits Claire-Fontaine, percé dans le roc vif à une profondeur de 271 pieds—voilà tout ce qui entre dans la composition du Ronge-O.

Timmons Limitée

Établie en 1871

Québec

Claire-Fontaine
Ronge-O



Pale Dry Ginger Ale
Limaltha
Ronge-O
Limonade Vichy
Ginger Beer
Ciderine
Eau Minérale
Naturelle
Iron Brew
Cream Soda
Lemon Soda
Soda Water



COURS D'AUTOMOBILISME

Un cours complet de mécanique et d'électricité d'automobile préparant aux examens de mécaniciens en véhicules-moteurs. Moteurs de tous genres. L'Ecole Technique de Montréal est la seule autorisée à faire passer ces examens. Nos diplômés sont recherchés par tous les bons garages. Pas de promesses irréalisables, mais des faits. Venez voir vous-mêmes. Prix du cours \$51.00. Durée du cours 9 semaines. Le prochain commencera le 7 juin.

AVIS

Cour supérieure, Roberval, No. 5119.

Dame Félixine Lapointe, de St-Joseph d'Alma, District de Roberval, a pris ce jour une action en séparation de biens contre son époux, Patrick Desbiens, hôtelier, du même endroit.

Roberval, le 26 avril 1926.

THS. L. S. BERGERON
Proc. dem.

Le commerce d'agneaux et de moutons

Les agneaux et les moutons ont été d'un bon rapport au Canada l'année dernière, mais la quantité fournie au marché était loin d'être suffisante. Le Commissaire fédéral de l'Industrie Animale attribue ce manque d'approvisionnement surtout au fait que les bonnes agnelles ont été conservées pour la production. Il existe aujourd'hui une vive demande pour de bonnes agnelles et il est évident que l'industrie se développe sur de saines bases. La qualité des moutons s'améliore aussi beaucoup. Le commerce d'exportation est en état florissant, la quantité de viande de mouton et d'agneau exportée en 1925 est la plus forte que l'on ait vue depuis 1922, elle représente un total de 2,640,600 livres, évaluées à \$624,010, contre 922,200 livres en 1924, évaluées à \$184,423. Les prix mensuels moyens en 1925 sont les plus élevés que l'on ait enregistrés en ces dernières années. En fait, tout est de nature à encourager les cultivateurs à augmenter leurs troupeaux.

Nouvelles de la semaine.

Va et Vient

M. J. Horace Dumais, de St-Joseph d'Alma, était de passage chez son père à Roberval cette semaine.

M. Léonce Lévesque, N. P., de cette ville, est allé à Chicoutimi dimanche dernier.

Mlle Gilberte Savard, de cette ville, est allée en promenade à St-Gédéon dimanche.

M. Emile Fortin, de Chicoutimi, a passé la journée de lundi chez son père M. C. C. Fortin, de cette ville.

M. Edmond Piché, de cette ville, est allé en voyage d'affaires à Québec au commencement de la semaine, ainsi qu'à Montréal.

M. et Mme Georges Deschênes, de St-Félicien, étaient de passage à Roberval lundi dernier.

M. Archie Lepage, de Québec, est actuellement en promenade chez son oncle M. Adélard Leclerc, de cette ville.

M. et Mme J. O. Plamondon, sont retournés à Québec cette semaine après un séjour d'une huitaine à Roberval.

Mlle Georgiana Boivin, de Québec, est actuellement en promenade à Roberval chez M. Guillemette.

Prochain Mariage

On annonce pour la mi-juin prochain le mariage de

TÉMOIGNAGES DE SYMPATHIES

A la famille Alphonse Brassard

Comme nous l'avons mentionné la semaine dernière, nous publions cette semaine la liste des marques de sympathies témoignées à la famille de M. Alphonse Brassard, à l'occasion de la mort récente de Mme Brassard.

FLEURS : M. et Mme P. W. Castonguay et M. et Mme Jos-Elz. Fortin, de Roberval.

OFF. DE MESSES : Un trentin par son époux M. Alphonse Brassard, 17 grandes messes par les personnes sui-

Mlle Alice Boivin, fille de Mme Edmond Hébert, de cette ville, à M. J. E. Chabot, Photographe, aussi de cette ville.

Le Canada pays bilingue

La vérité est en marche. Sir John Willison écrit dans le Monthly Magazine de février :

"Que nous aimions cela ou non, le Canada est un pays bilingue, et, comme on l'a dit bien souvent, de nombreux préjugés seraient vaincus et bien des causes de malentendus seraient supprimées, si les hommes publics des provinces anglaises pouvaient aller parler aux citoyens de Québec dans la langue de ceux-ci". — S. I. C.

La Marine Canadienne réalise des bénéfices

Le bilan de la Marine marchande du gouvernement canadien pour les quatre premiers mois de l'année 1926 vient d'être publié. Il accuse une amélioration de \$600,500 dans les revenus d'exploitation, comparativement à la même période en 1925.

Les profits d'exploitation, durant les quatre premiers mois de l'année, se sont élevés à \$19,000 contre un déficit de \$581,547 en 1925, ce qui donne une amélioration de \$600,554 en 1926.

Service anniversaire

Mercredi prochain, le 2 juin, sera chanté en l'église de Roberval, le service anniversaire de feu M. Ernest Bouchard, époux de Dame Alma Savard, du Lac Bouchette. Parents et amis sont priés d'y assister.

Tirage chez M. J. H. Lalancette

Le tirage du chapeau chez M. J. H. Lalancette, marchand, de cette ville, a été fait et l'heureux gagnant est M. Rémi Mailloux, de Normandin, billet No 1542.

Poissons frais

Toutes les semaines, nous aurons en magasin du poisson frais, de toutes sortes, venant d'Halifax, à très bon marché.

THEOP. LECLERC
Roberval-Ville

Prochain Mariage

On annonce pour le 5 juillet prochain, le mariage de Mlle Eliette Boily, de La Doré, à M. Edmond Pilote. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à Notre-Dame de la Doré.

vantes : Mlle M.-Joseph Allaire, MM. et Mmes J. J. O'Neill, J. A. Brassard, Jean-Chs Paradis, William Brassard, Chs Brassard, A. J. Brassard, L. P. Huot, Alphonse Brassard, fils, M. Maurice Brassard, la famille Eugène St-Pierre, de Roberval ; MM. et Mme J. O. Plamondon, J. A. Bouchard, de Québec, Joseph Paradis, de Matane et la Cie J. B. Renaud, de Québec.

MESSES privilégiées : MM. et Mmes Michel Brassard, J. A. Claveau, Auguste Pelletier, Alfred Blackburn, Nap. Boivin, Geo.-P. Marcotte, Alph. Brassard, fils, J. E. Potvin, Raoul Roux, Ad. Leclerc, Luc Simard, Armand Boily, J. Léon Roy, Ernest Tremblay, Joseph Donaldson, Arm. Lévesque, Dr Jules Constantin, C. C. Fortin, Dr H. D. Brassard, Herm. Guénard, Tancrède Garant, Simon Cimon, P. E. Lacombe, J. A. Néron, D. Néron, Mme L. E. Otis, la famille Alfred Boivin, Mme A. de la Boissière, M. Chs N. Dumais, Philippe Morin, MM. et Mmes Ths Ls Paradis, Alma ; Euclide Hébert, Joseph Hébert, de St-Félicien ; Joseph Tremblay, (Alexis), J. Ph. Angers et Philippe Gauthier, de Chicoutimi, Lauréat Lévesque, Lac Bouchette, Louis Langlais, de St-Gédéon, J. A. Tessier, M. Clément Dufour, de Pointe Bleue, Mme Elie Plamondon, de Québec, Rév. M. l'abbé Léon Pelletier, et Mme Pelletier, de Ste-Hedwidge et la Banque Canadienne Nationale, de Roberval, Mme Joseph Tétu, St-Félicien, la famille Alexis Labeaume, M. et Mme Ath. Guy, Québec, la 3e classe de l'Académie Commerciale, Québec, la Communauté des Frères de l'Académie Com. Québec, les Frères Maristes de Roberval.

BOUQUETS Spirituels

Naissance à Roberval

Le 19 mai Joseph Thomas-Louis Léo fils de M. et Mme Elie Guay. Parrain et marraine M. et Mme Thomas-Louis Fortin.

Sous la loi de faillite

Vente à l'encan

Dans l'affaire de l'actif de HOTEL DESBIENS, Hôtelliers,

St-Joseph d'Alma, P. Q.

Cédant autorisé ;

Avis est par le présent donné que MERCREDI, le 2 JUIN, 1926, à 11.00 heures a. m. sera vendu par encan public, sur les lieux, dans la salle d'entrée de l'hôtel Desbiens, à St-Joseph d'Alma, l'actif mobilier de cette faillite, comme suit :

A.—L'ameublement des chambres à coucher, comprenant lits, sommiers, matelas, bureaux à toilette, tables, prélatris ; l'ameublement de la salle à dîner, comprenant tables, chaises et buffet, prélatris ; ameublement du salon, poêle de cuisine, etc. suivant liste : \$3,500.00

B.—Autre ameublement, consistant en lingerie, literie, coutellerie, ustensiles de cuisine, extincteurs chimiques, sets de toilette pour chambres, crachoirs en cuivre, etc. 1,500.00

C.—Crédits, suivant liste 274.75

D.—La balance du stock de provisions, etc., en mains à la date de la livraison ; 100.00

E.—Une machine à écrire "Remington".

Cette vente se fera pour chaque item séparément, en bloc, à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur, mais sous condition de lien pour l'item A.

L'inventaire et la liste des crédits sont visibles à mon bureau ;

L'ameublement pourra être visité en aucun temps en s'adressant au gérant, à l'Hôtel.

Conditions de paiement : Argent comptant.

Le syndic autorisé,

J. H. DELISLE,
Roberval, P. Q. le 17 Mai, 1926.

Sous la loi de faillite

Vente à l'encan

Dans l'affaire de l'actif de Hôtel Desbiens, hôteliers, Saint-Joseph d'Alma, Lac St-Jean, cédant autorisé.

Avis est par le présent donné que MERCREDI le DEUXIÈME jour de JUIN, 1926, à DIX heures de l'avant-midi, seront vendus par encan public, à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Joseph d'Alma, comté du Lac-Saint-Jean, les immeubles de cette succession, comme suit :

Un terrain ou emplacement situé en la ville de Saint-Joseph d'Alma, faisant partie du lot numéro quatorze-A-quatre (Pte 14-A-4) du rang neuf (9) au cadastre officiel du Canton Signai—avec la bâtisse y érigée, mesurant cinquante (50) pieds de front ou large sur cent vingt-cinq (125) pieds de profondeur et borné à l'ouest aux représentants de madame J.-P. Rinfret, au sud au chemin de front et des deux autres côtés au terrain d'Edmond Lavoie, mais à distraire de cet immeuble un terrain de six cents (600) pieds en superficie, mesurant environ cinquante (50) pieds de longueur ou de l'ouest à l'est, douze pieds et deux pouces (12 pds et 2 pds) à l'ouest de douze pieds et un pouce (12 pds et 1 pds) à l'est, vendu à la ville de Saint-Joseph d'Alma pour l'élargissement de la rue principale (rue du Sacré-Cœur), par acte reçu par le notaire Joseph-A. Gingras, le 21 octobre, 1925, et borné, ce terrain ainsi distraire, au sud au chemin de front, au nord au reste du lot numéro quatorze-A-quatre, à l'ouest au terrain de madame J.-P. Rinfret et à l'est au terrain d'Edmond Lavoie.

La vente de cet immeuble est faite conformément aux articles 716-717 C. P. C., et l'article 20, paragraphe 4a, 4b, et 4c, de la Loi de faillite et a les mêmes effets qu'une vente par le shérif.

Les titres et certificats peuvent être examinés à mon bureau en tout temps.

Conditions de paiement : Argent comptant.

Le syndic autorisé,
J. H. DELISLE,
Roberval, P. Q., le 1er mai, 1926.

IMPRESSIONS.

Nous avons toujours en mains, un assortiment au complet de Lettres, enveloppes, factures, états de comptes, etc., etc., que nous vous imprimons à des prix très avantageux.

"LE COLON" ROBERVAL.

A nos abonnés

Tous nos abonnés faisant remise de leur abonnement par lettre, sont priés de nous faire parvenir le montant dû au moyen d'un mandat postal.

A VENDRE

3 Vitrines (Show cases) 6 pds long, en bonne condition, s'adresser à PHARMACIE CENTRALE Chicoutimi

PROPRIETE A VENDRE

Nous offrons en vente à St-Méthode, une propriété ayant appartenu autrefois à M. Jean-Baptiste Couture, comprenant le lot de terre No 53 des quatrième et cinquième rangs des plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton Parent avec les bâtisses dessus construites.

Cette terre, bien située, sera vendue à des conditions faciles. Veuillez vous adresser à

Mme Côme MORISSET
65 Avenue du Parc
Québec.

PROPRIETE A VENDRE

Nous offrons en vente à Normandin, une propriété ayant appartenu autrefois à M. Théode Bussières comprenant les lots No 44 et 45 du 8ème rang et la partie Nord-Est de la Rivière Tikouabé des lots Nos 45a et 45b, du 7ème Rang du Canton Normandin.

Cette propriété, bien située, sera vendue à des conditions faciles. Veuillez vous adresser à

Mme Côme MORISSET
65 Avenue du Parc,
Québec

Pour savoir ce qui se passe dans votre comté, il faut nécessairement recevoir le journal local

Coopérative Fédérée de Québec.

\$500,000. - \$500,000.

Le capital et la réserve de la Coopérative Fédérée de Québec s'élèvent à \$500,000.

Quand vous nous expédiez votre beurre, votre fromage et vos autres produits, vous êtes sûrs de recevoir votre remise.

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

114 Est, rue St-Paul,
Montréal.

Coopérative Fédérée de Québec.

TERRE A VENDRE

Très belle terre à vendre à St-Méthode trois-quarts de lot située à 6 arpents de l'Eglise, pas de roulant. A de très bonnes conditions.

S'adresser à
THEOP. LECLERC, Sr.
Roberval

TERRE A VENDRE

Située près de la ville de Roberval, belle terre bien bâtie, conditions faciles. Vend pour cause de maladie.

S'adresser à
Adélard LÉTOURNEAU
Roberval

Crème à Vendre

Toujours en mains crème douce et fraîche chez ALF. BOIVIN ou L'ETAL ROBERVAL.

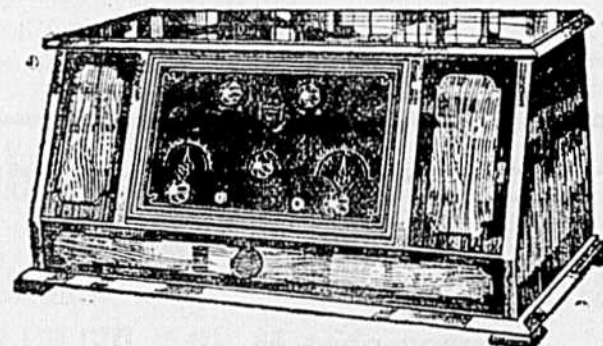
Initiation des C. de C.

Dimanche, le 13 juin 1926, est la date fixée pour une initiation des Chevaliers de Colomb.

POISSON FRAIS

Toutes les semaines nous recevons Saumon frais, Morue Haddeck, filet de morue, chez Jos LAROCHE Roberval.

RADIO....!



LES "DEFOREST & CROSLY" QUE NOUS VENDONS SONT GARANTIS PARFAITS.

VOUS NE PRENEZ AUCUN RISQUE EN ACHETANT LE MEILLEUR RADIO FABRIQUÉ AU MONDE.

Demandez tous renseignements et catalogues à ALFRED GRENIER, Roberval

Représentant de.....

C. ROBITAILLE, ENRG.

320 rue St-Joseph, QUÉBEC.

Les Pilules reconstituantes et fortifiantes

du Père Lambert

POUR Hommes et Femmes

Les personnes souffrant des poumons, Pleurésies, Bronchites aiguës ou chroniques, maladies de la peau (Eczéma, Psoriasis, Ulcères chroniques, Furoncles, Anthrax, etc., etc.) ; Souffrant du côté des reins, de mauvaises digestions, devront se tonifier en prenant

LES PILULES RECONSTITUANTES ET FORTIFIANTES DU PERE LAMBERT



Ceux qui sont convalescents à la suite de maladies contagieuses, Fièvres typhoïdes, Pneumonies, Rhumatisme inflammatoire, Erysipèle Fièvres de lait, Fièvres puerpérales, etc., etc. Convalescents à la suite d'hémorragies (Pertes de sang) amélioreront la qualité de leur sang en prenant

Les Pilules reconstituantes et fortifiantes du père Lambert

Les jeunes filles souffrant de maux de tête, douleurs dans le dos, douleurs dans les côtes, l'abdomen, pesanteur dans les jambes, symptômes précurseurs qu'elles sont sur le point de devenir femmes accomplies, devront prendre

Les Pilules reconstituantes et fortifiantes du père Lambert

Dans toutes les différentes phases critiques de la femme, jeune fille, jeune femme, femme au retour de l'âge, un adjuvant précieux sera

Les Pilules reconstituantes et fortifiantes du Père Lambert

Etes-vous épuisés, vous obtiendrez un nouveau regain de vigueur, de courage et d'ambition en prenant

Les Pilules reconstituantes et tonifiantes du père Lambert

En résumé LES PILULES RECONSTITUANTES ET FORTIFIANTES DU PERE LAMBERT sont recommandées dans tous les cas qu'un sang riche peut améliorer, ceux qui souffrent de constipation chronique, de torpeur du foie auront un adjuvant précieux en prenant au coucher LES PILULES LAXATIVES DU PERE LAMBERT recommandées pour être prises avec LES PILULES RECONSTITUANTES ET FORTIFIANTES DU PERE LAMBERT.

Demandez à votre marchand, à votre pharmacien, ou à la

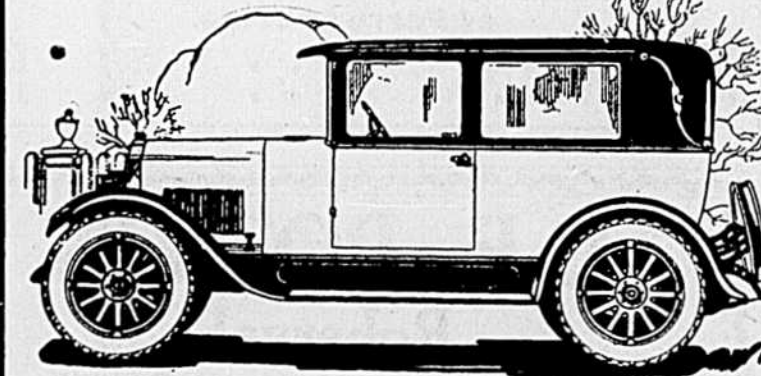
FORT KENT DRUG CO.,

FORT KENT, Me.

CLAIR, N. B.



Meilleur sous tous Rapports !



VENEZ VOIR LE NOUVEAU "STAR" IL VOUS INTERESSERA

Coté, Boivin & Cie, Inc.

CHICOUTIMI,

ROBERVAL